1. IDENTIFICATION PRODUIT & ENTREPRISE

1,1	Nom de produit :	**DEOXIT® D-SERIES, 100% SPRAY, (P/N D100S-2), 57 g**
1,2	Nom chimique :	NA
1,3	Synonymes :	NA
1,4	Noms commerciaux :	DeoxIT® D-Series, 100% Spray, (P/N D100S-2), 57g
1,5	Usages et restrictions du produit :	Nettoyage, désoxydation, amélioration des contacts et connecteurs électriques
1,6	Nom du distributeur :	CAIG Laboratories, Inc.
1,7	Adresse du distributeur :	12200 Thatcher Court, Poway, CA 92064-6876 USA
1,8	Téléphone d'urgence :	**CHEMTREC : +1 (703) 527-3887 / +1 (800) 424-9300**
1,9	Téléphone pro / fax :	+1 (800) 224-4123

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2,1	Identification des risques :	Ce produit est classé SUBSTANCE DANGEREUSE et MARCHANDISE DANGEREUSE selon les classifications du NOHSC (Comité national d'orientation en matière de santé et de sécurité au travail) : 1088 (2004) et ADG Code (Australie). **ATTENTION ! CONTENEUR SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR IRRITANT OCULAIRE** Classification **:** Aérosols 3 ; Irrit. oculaire 2B
2,2	Éléments d'étiquetage :	Mentions de danger (H) **:** H229 – Conteneur sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur. H320 - Provoque une irritation des yeux Mentions de précaution (P) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, de surfaces chaudes, d'étincelles, de flammes nues et autres sources d'ignition potentielles. Interdiction de fumer. P251 - Ne pas percer ou brûler, même après usage. P264 – Se laver soigneusement les mains et zones de peau exposées au savon et à l'eau chaude après manipulation. P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P410+P412 - Protéger de la lumière du soleil Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F). P501 - Veillez à confier le contenu et le conteneur à un centre de traitement des déchets agrée (TSDF).
2,3	Autres avertissements :	**TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFATNS.**

3. COMPOSITION & INGRÉDIENTS

					LIMITES D'EXPOSITION À L'AIR (mg/m³)								
					ACGIH		NOHSC			OSHA			
					ppm		ppm			ppm			
Nom(s) chimique(s) :	**CAS No.**	**RTECS No.**	**EINECS No.**	**%**	**TLV**	**STEL**	**ES-TWA**	**ES-STEL**	**ES-PEAK**	**PEL**	**STEL**	**IDLH**	**DIVERS**
1,1-DIFLUOROETHANE (R-152A)	75-37-6	K14100000	200-866-1	60-100	1000	NA	1000	NF	NF	NA	NA	NA	
	N° d'enregistrement REACH 100000788 ; inflammable Gaz 1, Liq. Gaz; H220, H280												
DeoxIT® D-Series D100L	NA	NA	NA	≤ 20,0	NA	NA	NF	NF	NF	NA	NA	NA	
	N° d'enregistrement REACH Non-Dangereux/Propriétaire												

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

4,1	Premiers secours :	Ingestion : En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Si le produit a été avalé, boire IMMÉDIATEMENT beaucoup d'eau ou de lait. Si le patient vomit, continuer de lui proposer de l'eau ou du lait. Ne jamais donner de l'eau ou du lait à une personne inconsciente. Contacter le centre antipoison le plus proche ou les urgences locales. Leur fournir une estimation du temps écoulé depuis l'ingestion et de la quantité ingérée. Yeux : Les éclaboussures sont peu probables ; si du produit entre toutefois dans les yeux, rincer abondamment à l'eau tiède pendant 15 minutes au moins, en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Consulter un médecin. Peau : Laver à fond avec de l'eau et du savon. En cas de contact, rincer immédiatement la peau pendant 15 minutes au moins. Traiter les engelures si nécessaire en réchauffant doucement les zones concernées. Si les irritations, rougeurs et gonflements persistent, consulter immédiatement un médecin. Inhalation **:** Évacuer immédiatement la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, fournir une respiration artificielle. Gardez la personne au chaud, rassurez-la et consultez un médecin.
4,2	Effets d'une exposition :	Ingestion : Si le produit est ingéré, il peut causer des nausées, vomissements et/ou diarrhées. Yeux : Modérément irritant pour les yeux. Une surexposition peut entraîner des rougeurs, démangeaisons, irritations et larmoiements. Peau : Peut irriter la peau. Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau (telles que des éruptions cutanées, zébrures, dermatites) chez certains individus sensibles. Inhalation : À priori sans effet.

4,3	Symptômes d'une surexposition :	Ingestion : Nausées, inconfort intestinal, vomissements et/ou diarrhée. Yeux : Une surexposition des yeux peut provoquer des rougeurs, des démangeaisons et un larmoiement. Peau : Une surexposition de la peau peut entraîner des rougeurs, démangeaisons et irritations des zones concernées. Des symptômes similaires à ceux d'une engelure. Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau (telles que des éruptions cutanées, zébrures, dermatites) chez certains individus.
4,4	Effets aigus sur la santé :	Irritation modérée des yeux et de la peau à proximité des zones touchées. De plus, de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer la somnolence, l'étourdissement, des maux de tête et des nausées; Un effet similaire à celui d'une engelure sur la peau.
4,5	Effets chroniques sur la santé :	Une surexposition peut entraîner des symptômes asthmatiques chez certains individus sensibles. Peut également causer une sensibilisation de la peau et une hypersensibilité respiratoire. Peut causer des dermatites allergiques.
4,6	Organes atteints :	Yeux, peau, système respiratoire.
4,7	États de santé aggravés par une exposition :	Dermatites ou autres atteintes de la peau préexistantes et troubles des organes atteints (yeux, peau et système respiratoire).

SANTÉ	**1**
INFLAMMABILITÉ	**2**
DANGERS PHYSIQUES	**0**
ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	**B**
YEUX / **PEAU**	

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5,1	Risques d'incendie et d'explosion :	Niveau 1 Aérosol (NFPA 30B). Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50 °C. Refroidir les conteneurs non-utilisés pour limiter les risques. Les aérosols constituent un danger par projectiles en cas d'explosion. Si des aérosols explosent, rester à l'écart jusqu'à la fin des explosions. En cas d'incendie, ce produit peut se décomposer à haute température et produire des gaz toxiques (tels que le monoxyde de carbone et le fluorure d'hydrogène).
5,2	Méthodes d'extinction :	Eau, mousse, CO_2, produit chimique sec. Utiliser un jet d'eau pour refroidir les conteneurs non-ouverts.
5,3	Procédures de lutte contre les incendies :	Lutter contre la propagation de l'incendie. Comme dans tout incendie, porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome (pression positive) approuvé par le MSHA/NIOSH. Continuer de refroidir les conteneurs bien après l'extinction du feu. Utiliser des jets d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Combattre le feu dans le sens opposé au vent. Éviter de diriger le jet d'eau directement dans les conteneurs de stockage en raison du risque d'ébullition. Empêcher l'eau utilisée pour contrôler l'incendie ou pour la dilution de pénétrer les égouts, canalisations, réserves d'eau potable ou tout cours d'eau naturel. Le personnel de lutte contre l'incendie doit porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome à pression positive approuvé par le NIOSH pour se protéger contre les produits dangereux de la combustion ou de la décomposition et contre le manque d'oxygène.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6,1	Déversements :	Avant de commencer à nettoyer tout déversement ou fuite, le personnel doit s'équiper de protections adéquates. Des gants en plastique ou caoutchouc, masques respiratoires, protections des yeux et tabliers peuvent être nécessaires pour nettoyer de grands déversements. Petits déversements : Porter des protections adéquates, notamment des gants et des lunettes de protection. Utiliser un matériau non-combustible tel que la vermiculite ou du sable pour éponger le produit afin de le placer dans un conteneur en vue d'une élimination ultérieure. Ne pas utiliser de l'eau ou des produits de type « speedy dry » pour éponger le matériau. Ramasser le matériau avec un équipement né générant pas d'étincelles (tel que des balais et pelles en plastique) et le placer dans un conteneur en plastique ou en métal. Grands déversements : Éloigner les matériaux incompatibles (matières organiques, telles que le pétrole) du déversement. Restez dans le vent et à l'écart du déversement ou de la fuite. Isoler la zone de danger immédiat et tenir le personnel non-autorisé à l'écart. Stopper le déversement ou la fuite si cela est possible sans grandes prises de risque. Porter des protections adéquates, y compris de l'équipement respiratoire, selon les conditions. Ramasser le matériau avec un équipement né générant pas d'étincelles (tel que des balais et pelles en plastique) et placez-le dans un conteneur en plastique ou en métal.

7. MANUTENTION & ENTREPOSAGE

Ne pas manger, boire ou fumer lors du maniement de ce produit. Conteneurs sous pression. Manier de façon à éviter de perforer les conteneurs. En cas de maniement approprié, aucun équipement de protection n'est nécessaire. Porter des lunettes de protection si les yeux sont exposés. Nettoyer les résidus accidentels au savon et à l'eau.

Utiliser et entreposer le produit dans un lieu froid, sec et bien ventilé (VMC, ventilateurs) à l'abri de la chaleur et d'un ensoleillement direct. Éviter les températures supérieures à 50 °C. Tenir les substances incompatibles à l'écart. Protéger les conteneurs contre tout dégât physique. Pour éviter toute pulvérisation accidentelle, gardez le capuchon en place lorsque vous n'utilisez pas le produit.

Nettoyer promptement tous déversements.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION & PROTECTION DU PERSONNEL

			ACGIH		NOHSC			OSHA			DIVERS
8,1	Limites d'exposition : ppm (mg/m^3)	**Nom(s) chimique(s) :**	**TLV**	**STEL**	**ES-TWA**	**ES-STEL**	**ES-PEAK**	**PEL**	**STEL**	**IDLH**	
		DIFLUOROETHANE (R-152A)	1000	NA	1000	NF	NF	NA	NA	NA	

8,2	Contrôles de ventilation et d'ingénierie :	Une VMC ou ventilation naturelle est suffisante lors de l'utilisation de ce produit. Utiliser une ventilation d'évacuation locale ou générale pour efficacement évacuer et empêcher toute accumulation de vapeur due à l'utilisation de ce produit. Veillez à mettre à disposition de l'équipement de décontamination adéquat (évier, douche de sécurité, douche oculaire).	
8,3	Protection respiratoire :	Aucune protection respiratoire spécifique n'est nécessaire pour une utilisation conventionnelle et appropriée de ce produit. Au cas où des poussières de ce produit seraient générées et qu'une protection respiratoire est nécessaire, assurez-vous qu'elle soit conforme au 29 CFR §1910.134, à la loi étatique américaine applicable, à la norme canadienne CAS Z94.4-93 et aux normes applicables des provinces canadiennes, des États membres de l'UE ou d'Australie,	
8,4	Protection oculaire :	Éviter tout contact avec les yeux. Pas nécessaires en conditions normales d'utilisation. Des lunettes de sécurité pourraient être utilisées pour manipuler ou utiliser de grandes quantités de ce produit.	
8,5	Protections des mains :	Pas nécessaires en conditions normales d'utilisation. Le produit peut cependant causer des irritations de la peau à certains individus sensibles. Lors du maniement de grandes quantités (≥ 1 gallon (3,8 L)), porter des gants en caoutchouc, en nitrile ou en plastique imperméable.	
8,6	Protection du corps :	Le port du tablier n'est pas requis pour le maniement de petites quantités. Lors du maniement de grandes quantités (≥ 2 kg), veillez à prévoir une douche oculaire et une douche de sécurité. Après avoir travaillé avec de grandes quantités de ce produit, laver soigneusement toute partie du corps exposée au savon et à l'eau.	

9. Propriétés physiques et chimiques

9,1	Apparence :	Aérosol. Liquide rouge clair.
9,2	Odeur :	Éthérée / odeur d'hydrocarbure
9,3	Seuil olfactif :	NA
9,4	pH :	NA
9,5	Point de fusion / de congélation :	NA
9,6	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	-25 °C @ 760 mmHg
9,7	Point d'éclair :	NA
9,8	Limite d'explosivité supérieur/inférieure :	LIE : 4.32 % v/v - LSE : 20.2 % v/v (pour le 1,1-Difluoroéthane)
9,9	Pression de vapeur :	74 psig (5.1 bar) @ 20 °C
9,10	Densité de vapeur :	1,1-Difluoroéthane: 2.3 (air = 1.0)
9,11	Densité relative :	0.884 – concentré liquide
9,12	Solubilité :	Pas soluble dans l'eau
9,13	Coefficient de partage (log P_{ow}) :	NA
9,14	Point d'auto-inflammation :	1,1-Difluoroéthane : 455 °C (851 °F)
9,15	Température de décomposition :	NA
9,16	Viscosité :	5.4-7.5 cSt @ 104 ºF (40 °C)
9,17	Autres informations :	COV : 1,1-Difluoroéthane - exempté par 40 CFR 51.100

10. STABILITÉ & RÉACIVITÉ

10,1	Stabilité :	Stable sous conditions normales ; instable en cas de chaleur ou de contamination.
10,2	Produits de décomposition dangereux :	Un changement de couleur indique une exposition aux UV ou une péremption. La dégradation de génère aucun produit instable. Jeter la solution.
10,3	Polymérisation dangereuse :	Aucune.
10,4	Conditions à éviter :	Flammes nues, étincelles, forte chaleur, substances incompatibles et ensoleillement direct.
10,5	Substances incompatibles :	Évitez toute chaleur extrême et source d'ignition. À conserver à l'abri d'oxydants.

11. TOXICOLOGIE

11,1	Voies de pénétration :	Inhalation :	YES	Absorption :	YES	Ingestion :	YES
11,2	Données toxicologiques :	Ce produit n'a PAS été testé sur des animaux pour l'obtention de données toxicologiques. La littérature scientifique dispose de données toxicologiques pour certains des composants de ce produit.					
11,3	Toxicité aiguë :	Irritation modérée des yeux et de la peau à proximité des zones touchées. De plus, de fortes concentrations de vapeurs peuvent provoquer la somnolence, l'étourdissement, des maux de tête et des nausées;					
11,4	Toxicité chronique :	Ce matériau peut aggraver des atteintes de la peau existantes (dermatites, etc.).					
11,5	Cancérigènes suspectés :	No.					
11,6	Réprotoxicité :	Ce produit n'a aucun effet toxique connu sur la reproduction humaine.					
	Mutagénicité :	Ce produit n'a aucun effet mutagène connu sur l'Homme.					
	Embryotoxicité :	Ce produit n'a aucun effet embryotoxique connu sur l'Homme.					
	Tératogénicité :	Ce produit n'a aucun effet tératogène connu sur l'Homme.					
	Réprotoxicité :	Ce produit n'a aucun effet toxique connu sur la reproduction humaine.					
11,7	Potentiel irritant :	Ce produit peut causer des réactions allergiques de la peau (telles que des éruptions cutanées, zébrures, dermatites) en cas d'exposition prolongée ou répétée.					
11,8	Indices biologiques d'exposition :	NE					
11,9	Recommandations médicales :	Traiter selon les symptômes.					

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12,1	Stabilité environnementale :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit.
12,2	Effets sur la faune et la flore :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit.
12,3	Effets sur la vie aquatique :	Il n'existe pas de données spécifiques à ce produit.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13,1	Élimination des déchets :	Ils doivent être éliminés dans le respect des règlements locaux, d'État, provinciaux et fédéraux.
13,2	Considérations spécifiques :	NA

14. INFORMATIONS DE TRANSPORT

Une description basique (identifiant, désignation officielle de transport, classe et division de risque, groupe d'emballage) et indiquée pour chaque mode de transport. Des informations supplémentaires peuvent être requises par 49 CFR, IATA/ICAO, IMDG et le CTDGR.

14,1	49 CFR (GND) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1.0 L) ; ou BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D (IP VOL ≤ 0.5 L) – jusqu'au 31/12/2020	
14,2	IATA (AIR) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2, NON INFLAMMABLE (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 0.50 L) ; ou ID8000 BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D (IP VOL ≤ 0.82 L)	Y ou Y
14,3	IMDG (OCN) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1.0 L)	
14,4	TDGR (GND canadien) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1.0 L) ; ou ESTAMPILLER L'EMBALLAGE "LIMITED QUANTITY," "LTD QTY," or "QUANT LTÉE" or "QUANTITÉ LIMITÉE".	
14,5	ADR/RID (UE) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1.0 L)	
14,6	SCT (MEXIQUE) :	UN1950, AEROSOLES, 2.2 (CANT. LTDA., IP VOL ≤ 1.0 L)	
14,7	ADGR (AUS) :	UN1950, AÉROSOLS, 2.2 (QTÉ LIM., IP VOL ≤ 1.0 L)	

15. INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES

15,1	Déclarations obligatoires SARA :	Ce produit ne contient aucune substance visée par les obligations de déclaration de SARA, titre III, section 313.
15,2	Quantités de planification des seuils SARA :	Il n'y a aucune quantité de planification des seuils spécifique aux composants de ce produit.
15,3	Statut d'inventaire TSCA :	Les composants de ce produit figurent sur l'inventaire TSCA ou sont autrement exemptés.
15,4	Quantité à déclarer CERCLA (RQ) :	NA
15,5	Autres exigences fédérales :	NA
15,6	Autres règlements canadiens :	Ce produit a été classé selon les critères de risque du Règlement sur les Produits Contrôlés (RPC) et la FDS comporte toutes les informations requises par le RPC. Les composants de ce produit sont figurent sur les LIS/LES. Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des substances prioritaires. Classe WHMIS D2B (Autres Effets Toxiques).
15,7	Informations règlementaires étatiques :	Le difluoroéthane figure sur les listes de critères des États suivants **:** Massachusetts Hazardous Substances List (MA) et New Jersey Right-to-Know List (NJ). Aucun autre ingrédient de ce produit présent dans une concentration supérieure ou égale à 1,0 % n'est listé sur les listes de critères étatiques suivantes : California Proposition 65 (CA65), Delaware Air Quality Management List (DE), Florida Toxic Substances List (FL), Massachusetts Hazardous Substances List (MA), Michigan Critical Substances List (MI), Minnesota Hazardous Substances List (MN), New Jersey Right-to-Know List (NJ), New York Hazardous Substances List (NY), Pennsylvania Right-to-Know List (PA), Washington Permissible Exposures List (WA), Wisconsin Hazardous Substances List (WI).
15,8	Autres exigences :	NA

16. AUTRES INFORMATIONS

16,1	Autres informations :	**ATTENTION ! CONTENEUR SOUS PRESSION ; PEUT EXPLOSER SOUS L'EFFET DE LA CHALEUR** IRRITANT OCULAIRE Tenir à l'écart de la chaleur, de surfaces chaudes, d'étincelles, de flammes nues et autres sources d'ignition potentielles. Interdiction de fumer. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Se laver soigneusement les mains et zones de peau exposées au savon et à l'eau chaude après manipulation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la personne en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Conserver à l'abri de la lumière du soleil. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50 °C (122 °F). **CONSERVER SOUS CLÉ ET HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
16,2	Termes & définitions :	Voir dernière page de cette fiche de données de sécurité.
16,3	Clause de non-responsabilité :	La présente fiche de données de sécurité est délivrée conformément la norme OSHA relative à la communication sur les risques 29 CFR §1910.1200. L'applicabilité d'autres règlements fédéraux est à vérifier. D'après les informations dont dispose en ce jour ShipMate's & CAIG Laboratories, Inc., les données fournies ici sont exactes et fiables. Cependant leur précision, adéquation et exhaustivité ne sont pas garanties et aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est fournie. Les informations ici présentes ne s'appliquent qu'au(x) produit(s) spécifique(s) dont il est question. Si ce(s) produit(s) est/sont combiné(s) avec d'autres matériaux, toutes ses/leurs propriétés doivent être prises en considération. Les données peuvent occasionnellement être modifiées. Assurez-vous de consulter la dernière version.
16,4	Préparé pour :	**CAIG Laboratories, Inc.** 12200 Thatcher Court Poway, CA 92064-6876 Tél : +1 (800) CAIG-123 (244-4123) Fax : +1 (858) 486-8398 fax http://www.caig.com/
16,5	Préparé par :	**ShipMate, Inc.** P.O. Box 787 Sisters, Oregon 97759-0787 USA Tél : +1 (310) 370-3600 Fax : +1 (310) 370-5700 http://www.shipmate.com

DÉFINITIONS

Un grand nombre d'abréviations et d'acronymes apparait sur une FDS. Parmi les plus couramment utilisées se trouvent les suivants :

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

N° CAS	Numéro CAS (Chemical Abstract Service)

LIMITES D'EXPOSITION À L'AIR :

ACGIH	American Conference on Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
C	Plafond
ES	Exposure Standard (norme d'exposition, Australie)
IDLH	Immediately Dangerous to Life and Health (présentant un danger immédiat pour la vie ou la santé)
OSHA	U.S. Occupational Safety and Health Administration (administration de la santé et de la sécurité au travail)
PEL	Permissible Exposure Limit (limite d'exposition admissible)
STEL	Short-Term Exposure Limit (limite d'exposition à court terme)
TLV	Threshold Limit Value (valeur limite d'exposition)
TWA	Time Weighted Average (moyenne pondérée dans le temps)

MESURES DE PREMIERS SECOURS :

CPR	Réanimation cardiorespiratoire - méthode de compression manuelle de la cage thoracique d'une personne en arrêt cardiaque et de respiration assistée pour faire circuler le sang et oxygéner le corps.

HMIS-III ÉVALUATIONS SANITAIRES, DE FLAMMABILITÉ & DE RÉACTIVITÉ :

0	Danger minimal
1	Danger léger
2	Danger modéré
3	Danger sérieux
4	Danger extrême

SANTÉ
INFLAMMABILITÉ
DANGERS PHYSIQUES
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

NIVEAUX DE PROTECTION :

A		**G**	
B		**H**	
C		**I**	
D		**J**	
E		**K**	
F		**X**	**Consultez votre responsable ou votre PON pour obtenir des instructions de maniement**

AUTRES ABRÉVIATIONS NORMALES :

ML	Limite maximale
mg/m³	Milligrammes par mètre cube
NA	Non-applicable
ND	Non-déterminé
NE	Non-établi
NF	Non-trouvé
NR	Sans résultats
ppm	Parts par million
ARA	Appareil respiratoire autonome

NATIONAL FIRE PROTECTION ASSOCIATION (Association nationale de protection contre les incendies) : NFPA

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR :	
Point d'auto-inflammation	Température minimale d'ignition dans l'air en l'absence d'autres sources d'ignition.
LIE	Limite explosive inférieure - pourcentage minimal de vapeur dans l'air qui explose ou s'enflamme au contact d'une source d'ignition.
LSE	Limite explosive supérieure - pourcentage maximal de vapeur dans l'air qui explose ou s'enflamme au contact d'une source d'ignition.

NIVEAUX DE DANGER :

0	Danger minimal
1	Danger léger
2	Danger modéré
3	Danger sérieux
4	Danger extrême
ACD	Acide
ALK	Alcalin
COR	Corrosif
~~W~~	Ne pas utiliser d'eau
OX	Oxydant
TREFOIL	Radioactif

TOXICOLOGIE :

LD_{50}	Dose létale (solides et liquides) qui tue 50 % des animaux exposés
LC_{50}	Concentration létale (gaz) qui tue 50 % des animaux exposés
ppm	Concentration exprimée en parts par million
TD_{lo}	Plus petite dose à causer un symptôme
TCLo	Plus petite concentration à causer un symptôme
TD_{lo}, LD_{lo}, & LD_o ou TC, TC_o, LC_{lo}, & LC_o	Plus petite dose (ou concentration) à causer un effet létal ou toxique
IARC	International Agency for Research on Cancer (Centre international de recherche sur le cancer)
NTP	National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)
RTECS	Registry of Toxic Effects of Chemical Substances (Registre des effets toxiques des substances chimiques)
BCF	Bioconcentration Factor (facteur de bioconcentration)
TL_m	Median threshold limit (seuil limite médian)
log K_{OW} ou log K_{OC}	Coefficient de partage huile/eau

INFORMATIONS RÈGLEMENTAIRES :

WHMIS	Workplace Hazardous Material Information System (Système canadien d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)
DOT	U.S. Department of Transportation (ministère américain des transports)
TC	Transport Canada
EPA	U.S. Environmental Protection Agency (agence américaine de protection de l'environnement)
LIS	Liste intérieure des substances (canadienne)
NOHSC	National Occupational Health and Safety Commission (commission nationale de la santé et de la sécurité au travail Australie)
LES	Liste extérieure des substances (canadienne)
LSP	Liste des substances prioritaires (canadienne)
TSCA	U.S. Toxic Substance Control Act (loi américaine sur le contrôle des substances toxiques)
UE	Union Européenne (directive européenne 67/548/CEE)
WGK	Wassergefährdungsklassen (Classes de risques pour l'eau allemandes)
HMIS-III	National Paint & Coatings Association Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matériaux dangereux de l'association nationale de peintures et de vernis)

WORKPLACE HAZARDOUS MATERIALS IDENTIFICATION (WHMIS) SYSTEM (système d'identification des matériaux dangereux utilisés au travail) :

Classe A	Classe B	Classe C	Classe D1	Classe D2	Classe D3	Classe E	Classe F
Compressé	Inflammable	Oxydant	Toxique	Irritation	Infectieux	Corrosif	Réactif

INFORMATION CE (67/548/CEE) :

C	E	F	N	O	T	Xi	Xn
Corrosif	Explosif	Inflammable	Dangereux	Oxydant	Toxique	Irritant	Dangereux

PICTOGRAMMES CLP/GHS (1272/2008/CE) :

GHS01	GHS02	GHS03	GHS04	GHS05	GHS06	GHS07	GHS08	GHS09
Explosif	Inflammable	Oxydant	Pressurisé	Corrosif	Toxique	Dangereux Irritant	Santé Danger	Environnement